



DEPLOIEMENT DU RPO ENTRE AUTORITARISME ET AMATEURISME

Depuis la rentrée de septembre, avec l'empressement, voire le zèle de certains prompts à jouer les bons élèves, les services des SPIP voient arriver le RPO1, qui par un séminaire, d'autres par une journée interrégionale de présentation, quand ce n'est pas tout simplement par des commentaires dans un rapport ou évidemment par un seul mail... Partout, une vraie confusion existe entre l'outil RPO et les outils d'évaluation qui devraient l'accompagner.

Interrogée par ce déploiement très directif et sélectif – centré sur certains outils et les rapports -la CGT Insertion Probation a donc rencontré la sous-direction métiers le 4.10.18 pour vérifier l'esprit de ce déploiement impulsé par la DAP :

La sous – direction Métiers a confirmé ce que la CGT présentait : le RPO1 doit rester une « boîte à outil » à utiliser à l'initiative des professionnels et non imposé : tout caractère obligatoire doit être d'emblée écarté !

Si le calendrier est clair, une arrivée dans les services dès le mois de septembre, les directions (DISP et DFSPiP) doivent faire un état des lieux des niveaux d'appropriation par les agents, afin de dispenser les informations / formations adéquates. Dans chaque DISP, un comité d'accompagnement doit se créer et des comités de suivi arriveront dès 2019. A la DAP, un groupe de travail existe pour concevoir un « guide de l'évaluation » : ce guide regrouperait plusieurs outils à disposition de l'agent, qui pourrait, selon son appréciation de professionnel, en user ou non, s'il estime que cela peut apporter au suivi de la personne.

En aucun cas il ne s'agit de privilégier un outil plutôt qu'un autre, puisqu'aucun d'entre eux n'a été validé par la DAP, ou d'intervenir de manière abrupte dans les écrits des professionnels : il n'y a pas de trame unique !

Les CPIP savent travailler ; l'homogénéisation des pratiques, comme voulue au travers du RPO, doit répondre aux besoins des professionnels et traduire les évolutions de nos métiers, pas l'inverse. Elle doit s'appuyer également sur des organisations de service qui permettront un travail de qualité partout et pour tous.

Une fois encore la CGT Insertion probation dénonce l'amateurisme et l'autoritarisme des DISP et DFSPiP qui s'emparent d'une seule facette d'un outil au détriment de l'ensemble des préconisations : diffusion des RPE, savoir-être des professionnels, suivi et accompagnement des PPSMJ...

La CGT Insertion Probation invite l'ensemble des cadres à s'approprier l'outil RPO1 et à se préoccuper également des préconisations qui les concernent : établir un projet de service , instaurer des lieux d'échange, aide technique... « en tenant compte de la spécificité des contextes d'intervention et de la charge de travail », RPO p.76.

A 4 mois du passage en catégorie A des CPIP , il est grand temps de repenser les relations hiérarchiques et les échanges professionnels : le déploiement du RPO n'en prend pas le chemin !

Le 6 décembre, je vote CGT !

CGT Insertion – Probation >>> spip.cgt@gmail.com / www.cgtspip.org
UFSE-CGT - 263 rue de Paris -case 542 - 93014 MONTREUIL CEDEX
01 55 82 89 69 / 71 - @cgtSpip – La Cgt Spip

